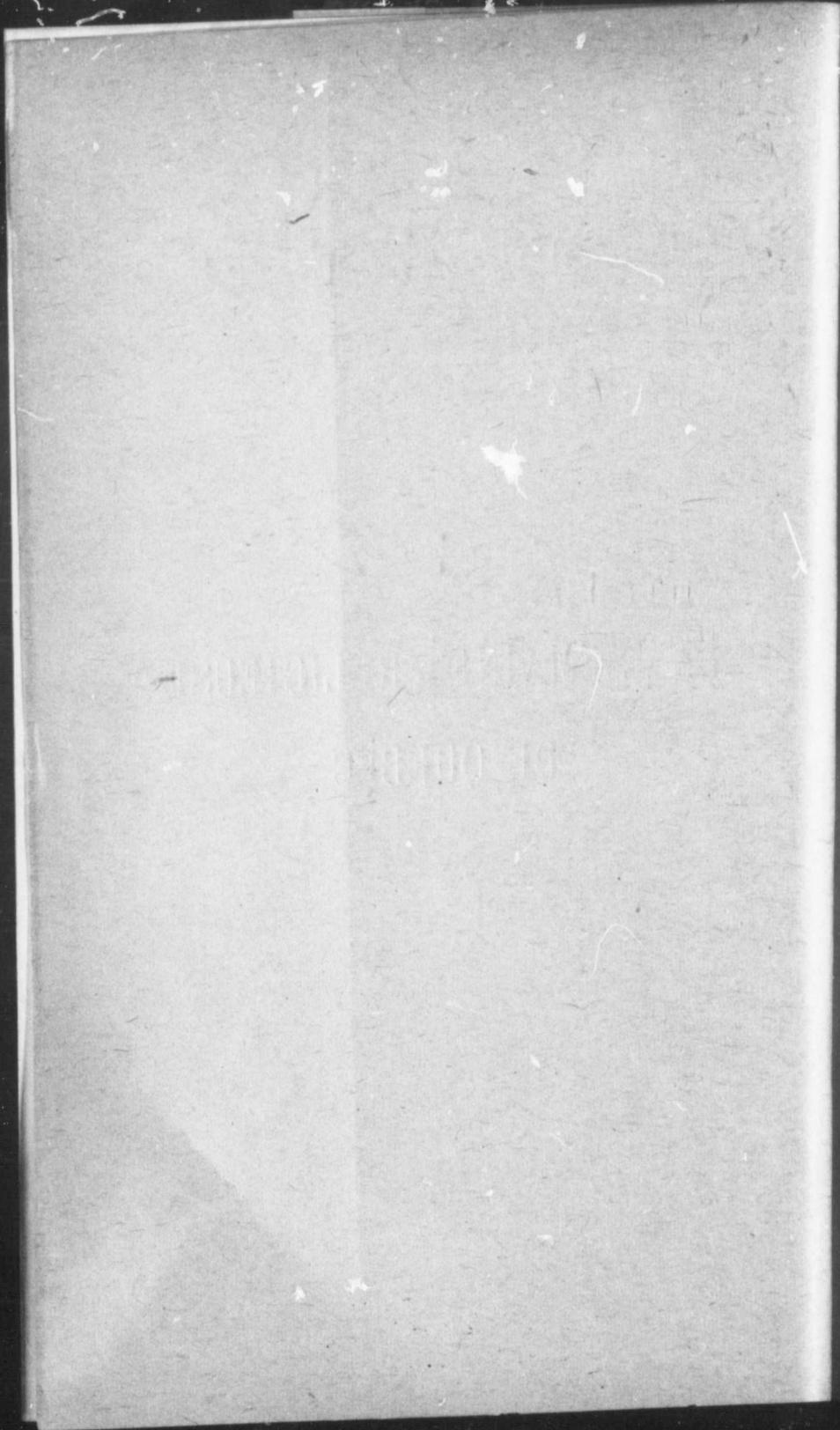


LA SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC



La  
**Semaine Religieuse**  
DE  
**Québec**

---

VOLUME XV

(DU 23 AOUT 1902 AU 22 AOUT 1903)

---

L'ABBÉ V.-A. HUARD

Directeur

---

09029

QUÉBEC

*Imprimerie Franciscaine Missionnaire*

1903

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA MAISON MÈRE  
C. N. D.

VOL  
1902

Calc  
titutric  
9. — I  
Bibliog

24	D
25	L
26	M
27	M
28	Je
29	V.
30	Sa

24  
Zachar

La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

VOL. XV  
 1902-1903

Québec, 23 août 1902

No 1

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

**SOMMAIRE**

Calendrier, 1. — Les Quarante-Heures de la semaine, 1. — Convention des institutrices, 2. — Chronique des diocèses, 8. — Couvent de Jésus-Marie de Sillery, 9. — Petites notes, 11. — Les Frères Mineurs à Québec, 12. — Nécrologie, 15. — Bibliographie, 16.

**Calendrier**

24	DIM.	r	XIV apr. Pent. S. Barthélémi, ap. <i>Kyr.</i> 2 cl. II Vêp., mém. du suiv. et du dim.
25	Lundi	b	S. Louis, roi de France, conf. 2e Titul. de la Basilique, <i>dbl. maj.</i>
26	Mardi	r†	S. Zéphirin, pape et mart.
27	Mercur.	b	S. Joseph de Calasanz, confesseur.
28	Jeudi	b	S. Augustin, évêque et docteur.
29	Vend.	r	Décollation de S. Jean-Baptiste, <i>dbl. maj.</i>
30	Samd.	b	Ste Rose de Lima, vierge. A la Basilique, demain, Fête des Stes Reliques.

**Les Quarante-Heures de la semaine**

24 août, Rivière-à-Pierre. — 25, Saint Cajetan. — 26, Saint-Zacharie. — 27, Tewkesbury. — 29, Notre-Dame de Montauban.

### Convention des institutrices à Québec

DISCOURS D'OUVERTURE (1) PRONONCÉ LE 11 AOUT 1902  
PAR L'HONORABLE M. DE LA BRUÈRE  
SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Monseigneur (2)

Mesdames,

Messieurs,

C'est un plaisir indicible pour moi d'ouvrir, dans l'antique monastère des Ursulines, la convention des institutrices laïques de la région de Québec.

Je suis heureux de le faire en présence du vénérable archevêque de ce diocèse, qui voudra bien me permettre de lui offrir la présidence d'honneur de cette réunion qu'il appelait de ses vœux et dont il a tant à cœur le succès.

Il m'est bien agréable aussi de constater la présence de l'honorable M. Robitaille, le nouveau secrétaire de la Province, qui s'intéresse à un si haut degré aux choses de l'éducation, et qui a bien voulu témoigner aux institutrices réunies en ce lieu toute sa sympathie pour leur mission à la fois belle et difficile.

A ces distingués personnages, qui rehaussent l'éclat de cette assemblée, et à tous ceux qui nous font l'honneur d'assister à cette séance d'inauguration, j'offre, au nom des titulaires de nos écoles ici présentes, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Cette convention s'ouvre sous d'heureux auspices, puisqu'elle se tient dans cette maison qui fut la première fondée pour l'éducation des filles en ce pays, maison que la Vénérable Mère

(1) Nous remercions beaucoup M. le Surintendant d'avoir bien voulu nous communiquer le manuscrit de son discours, qui est ici publié pour la première fois. Nos lecteurs s'uniront à nous pour le féliciter de son langage si patriotique et surtout si chrétien. R.É.D.

(2) S. G. Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Mar  
aute  
grat  
C  
ce n  
ratta  
ses v  
Et  
gure  
S'i  
quels  
petit  
de ce  
dans  
une t  
où ne  
érigé  
la pre  
dre se  
Franc  
à Jést  
Pui  
intére  
Que  
elle pa  
à l'ens  
connai  
forces,  
noble  
Mar  
dévou  
les po  
que de  
répond  
Aus  
ciemen  
d'une t  
reussem  
un titr

Marie de l'Incarnation et ses dignes compagnes ont illustrée autant par leurs hautes qualités intellectuelles que par leur grand dévouement.

Comme l'a si bien dit l'annaliste de cette communauté: « A ce monastère si péniblement construit et deux fois réédifié se rattachent plus de souvenirs qu'il n'y a de pierres posées dans ses vieilles fondations. »

En effet au seuil de cette institution se dresse la grande figure de la Thérèse de la Nouvelle-France.

S'il lui était donné aujourd'hui de sortir de son tombeau, quels ne seraient pas son étonnement et sa joie ! A la place du petit logement de seize pieds carrés qui lui servait de chœur, de cellules et de réfectoire, elle contemplerait de vastes édifices dans lesquels des générations de jeunes filles sont venues puiser une brillante instruction ; on lui dirait que cette salle spacieuse où nous sommes réunis, est l'enceinte d'un temple nouveau érigé sur l'emplacement même de la chapelle dont elle vit poser la première pierre et sous les voûtes de laquelle elle dut entendre se répercuter l'écho de cette voix céleste qui un jour en France, lui avait dit : « Allez au Canada y bâtir une maison à Jésus et à Marie. »

Puis elle demanderait ce que signifie cette nombreuse et intéressante réunion.

Quelles actions de grâces cette vénérable Mère ne rendrait-elle pas à Dieu en apprenant que ce sont des jeunes filles vouées à l'enseignement qui viennent ici recevoir un supplément de connaissances, retremper leur courage et acquérir de nouvelles forces, pour remplir avec plus de savoir et d'efficacité leur noble mission.

Marie de l'Incarnation alors s'empresserait de féliciter les dévouées religieuses, ses filles, d'avoir ouvert toutes grandes les portes du couvent et accueilli, avec autant de sympathie que de bonne grâce, les maîtresses d'école qui ont bien voulu répondre à l'appel du conseil de l'Instruction publique.

Aussi exprimerais-je ma satisfaction et mes sincères remerciements aux dames Ursulines pour s'être imposé la fatigue d'une telle réception, et avoir, par-là même, contribué si généreusement au succès de cette convention. Elles se sont acquies un titre de plus à la reconnaissance de la Province.

ue  
ies

he-  
fir-  
ses

no-  
qui  
qui  
lieu  
icile.  
cet-  
sister  
es de  
econ-

u'elle  
pour  
Mère

du nous.  
ière fois.  
te et sur-

Et vous, institutrices, vous méritez bien aussi qu'on loue votre zèle et votre générosité ; votre zèle, puisque vous voulez acquérir une science plus grande pour l'avantage des enfants confiés à votre garde ; votre générosité, puisque, malgré votre faible salaire, vous vous êtes imposé des dépenses relativement considérables pour venir à cette convention.

Il serait bien à souhaiter que les commissaires d'écoles de vos paroisses respectives, se rendant compte de votre bon vouloir, de l'importance de cette réunion et du bien qui peut en résulter pour les enfants, eussent l'obligeance de vous rembourser vos frais de voyage. La somme serait bien minime pour chaque municipalité, quelques piastres seulement, et cet acte serait si bien vu de toutes la Province.

Je suis donc heureux avec tous les amis de l'instruction primaire de vous voir ici ce soir en grand nombre, mesdames et mesdemoiselles, pour profiter des conférences qui, durant cette semaine, vous seront données par des maîtres de distinction.

Je n'ai pas à exposer le programme de la convention ; vous le connaissez à l'avance, et vous savez les noms de ceux qui devront vous adresser la parole et soumettre à votre méditation les principes qui vous serviront dans la direction de vos écoles.

La pédagogie, comme vous le savez, est la science de donner une bonne éducation aux enfants. On vous parlera surtout d'une des subdivisions de cette science — de la méthodologie qui, comme le mot le dit, expose les méthodes et trace les règles de l'enseignement.

Permettez-moi, mesdames et mesdemoiselles, de profiter de cette séance d'ouverture pour attirer spécialement votre attention, non pas sur la lettre, mais sur l'esprit de la législation scolaire de notre Province. Cette législation est exceptionnelle ; de toutes les provinces de la Confédération, la nôtre est la seule où l'Instruction publique est soustraite aux influences de la politique et où la plus grande liberté est laissée aux différentes dénominations religieuses de régir les écoles suivant leur croyance.

On a d'abord placé à la tête de notre système d'éducation le conseil de l'Instruction publique, qui se compose de deux comités, l'un catholique, l'autre protestant. La direction de l'Instruction publique est confiée à un surintendant qui se tient à

l'éca  
pule  
du C  
Pt  
minc  
par l  
la co  
Pa  
lu pr  
l'ense  
famil  
Vo  
cez le  
que v  
votre  
les ph  
Vot  
matiè  
plus l  
me le  
rer l'e  
mestic  
commu  
leur a  
Vou  
passe  
savez  
à la d  
tent et  
et que  
gouver  
vir de l  
ce, mêt  
En e  
fer Die  
Un a  
de l'ens  
Chez  
idées ai

l'écart des partis politiques et doit se conformer, comme le stipule la loi, aux instructions qui lui sont données par les comités du Conseil.

Puis, on a permis à tout père de famille appartenant à une minorité religieuse de jouir des privilèges qui lui sont garantis par la constitution, et c'est ainsi que dans notre Province règne la concorde la plus parfaite.

Par ces dispositions législatives, les auteurs de la loi ont voulu proclamer le principe que concéder à l'Etat le monopole de l'enseignement serait porter atteinte au droit du père de famille sur son enfant.

Vous devez vous pénétrer de l'idée qu'à l'école vous remplacez les parents, et vous puiserez, dans cette grandeur du rôle que vous êtes appelées à jouer, une force propre à soutenir votre courage et un dévouement capable de produire les effets les plus bienfaisants sur l'esprit et le cœur de vos élèves.

Votre tâche ne consiste donc pas seulement à enseigner les matières du programme d'études; elle a une portée beaucoup plus haute. Il est de votre devoir de surveiller les enfants comme le ferait une mère, de façonner leur caractère, de leur inspirer l'esprit de travail, et enfin de compléter leur éducation domestique en leur donnant l'exemple des bonnes manières. Et, comme la religion doit être la base de l'éducation, vous devrez leur apprendre à l'aimer et à la pratiquer.

Vous ne devez pas non plus vous désintéresser de ce qui se passe en Europe et ailleurs dans le champ de l'éducation. Vous savez qu'il se fait une lutte de géants pour soustraire l'enfant à la douce influence de la famille. Les sociétés secrètes s'agitent et demandent que l'enseignement soit purement naturel et que les écoles soient dirigées dans le sens des opinions des gouvernements de l'époque. En un mot, on veut, pour me servir de l'expression reçue, laïciser la morale, l'éducation, la science, même les hôpitaux, c'est-à-dire chasser Dieu de la société.

En effet un chef de la Commune disait: « Laïciser, c'est biffer Dieu ».

Un autre libre penseur, Paul Bert, disait aussi: « La laïcité de l'enseignement consiste à exclure l'Eglise. »

Chez le peuple canadien-français, fort heureusement, ces idées antireligieuses ont été combattues jusqu'à présent avec

succès. Les papes Pie IX et Léon XIII s'étant élevés dans leurs encycliques contre ceux qui veulent s'emparer de l'éducation de la jeunesse au profit du rationalisme ou de la libre pensée, la voix du Souverain Pontife a été entendue, et les principes qui doivent servir de fondement à la bonne éducation du peuple trouveront naturellement leur protection dans la constitution du conseil de l'Instruction publique de notre Province dont font partie les membres de l'épiscopat.

Vous me direz peut-être : Que pouvons-nous faire dans nos écoles pour endiguer le courant des doctrines malsaines ? Plus, répondrai-je, qu'on serait porté à le croire. Si, comme je le pense, vous êtes convaincues que c'est l'idée religieuse qui fait l'homme, que c'est elle qui soutient les peuples, vous saurez alors que l'éducation ne consiste pas seulement à lire ou étudier les langues, mais qu'elle consiste avant tout dans la discipline morale de l'esprit et du cœur. Sans entrer dans des énoncés de principes ou des aperçus historiques que de jeunes élèves ne comprendraient pas, vous devez néanmoins donner à votre enseignement une orientation propre à faire marcher l'enfant dans une voie qui, lorsqu'il sera devenu grand, fera de lui un chrétien convaincu.

Donc, ce que je proclame ici, c'est la nécessité dans nos écoles de l'enseignement chrétien en opposition à la neutralité scolaire qui n'est au fond que la contre-partie du christianisme et l'ennemie reconnue de l'école catholique.

Passant à un autre ordre d'idées, permettez-moi de dire qu'en apprenant à vos élèves les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et envers leurs parents, il est une chose, entre autres, dont il importe grandement de leur parler.

Vous êtes appelées pour la plupart à faire l'école à la campagne, à des enfants qui se destinent à la culture de la terre. N'hésitez pas à les entretenir de temps à autre, en classe et même hors la classe, de l'indépendante carrière du cultivateur et de relever à leurs yeux l'importance de l'agriculture. Vous connaissez ce mouvement qui, chaque année, fait abandonner à nombre de jeunes gens la terre paternelle pour aller travailler dans les villes ou à l'étranger, espérant trouver plus de confort et de contentement. Je considère que, dans vos conversations avec vos élèves, il serait utile de leur donner le sage conseil de

se livrer à l'agriculture et de ne point penser à délaisser la campagne où l'on vit si heureux au milieu de sa famille et de ses amis, ni de désirer le séjour des villes où l'on ne recueille souvent que mécomptes et déboires.

Ces enseignements ne sont point indiqués dans les programmes scolaires ; mais vous ne feriez que les rendre plus efficaces en donnant à vos élèves des conseils en rapport avec la position qu'occupent leurs familles et susceptibles de les attacher davantage au sol.

C'est sur la classe rurale encore plus que sur la classe urbaine que repose le fondement de notre nationalité. Si l'air qu'on respire à la campagne est plus vivifiant parce qu'il est plus grand, l'atmosphère morale y est plus pure, et quoique nos villes aient produit des hommes distingués, il est digne de remarque que la plupart de ceux qui ont fait l'ornement du clergé, de la magistrature ou de l'arène politique dans notre pays, ont vu le jour au sein de nos campagnes, dans nos familles de cultivateurs.

Vous, mesdames et mesdemoiselles, qui avez à instruire la jeunesse du pays, vous êtes en mesure d'exercer une influence salutaire sur vos élèves, filles et garçons, qui sont destinés par la Providence à devenir les pères et les mères de famille, sur la foi religieuse et le caractère élevé desquels s'appuie l'avenir de notre peuple.

A vous de bien comprendre toute l'étendue de votre mission et toute l'importance de vos fonctions. Quand bien même vous n'auriez l'intention de rester que peu d'années dans la carrière de l'enseignement, soyez dévouées à votre œuvre comme si vous deviez l'exercer toute votre vie. Soyez actives, studieuses, fermes et douces à la fois et polies toujours. Les familles dont vous instruirez les enfants auront raison de compter sur votre dévouement et vos aptitudes ; votre excellente conduite et votre zèle vous mériteront, soyez en sûres, le respect des paroisses où vous demeurerez et l'affection de vos élèves.

Vous allez entendre maintenant des voix éloquents. Je cède d'abord la parole à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, dont la haute compétence comme éducateur est connue de tous, et dont les conférences pédagogiques données au cours de ses visites pastorales ont produit un si excellent effet parmi

les institutrices qui ont eu le grand avantage de les entendre.

Puis, j'inviterai l'honorable M. Robitaille à parler, et je suis certain que sa parole chaude et sympathique trouvera facilement accès à vos cœurs.

### Chronique des diocèses

#### QUÉBEC

— La seconde retraite ecclésiastique, qui s'est ouverte lundi, au Séminaire, s'est terminée ce matin. Elle a été prêchée, comme la précédente, par le R. P. Nunesvais, supérieur du Patronage Saint-Vincent de Paul.

— Nous apprenons avec un vif plaisir que M. l'abbé Om. Cloutier, de Québec, a obtenu, le 2 août, à l'Académie de Saint-Thomas, le degré de docteur en philosophie, et cela avec le succès le plus brillant, puisqu'il n'a pas perdu un seul *divième*, ni à l'examen écrit, ni à l'examen oral. Le jury d'examen se composait du P. Lepidi, de Mgr Talamo, et de Mgr Laurenti.

— On annonce, pour l'après-midi du 16 septembre prochain, l'ouverture d'un bazar pour les œuvres paroissiales de Saint-Malo de Québec, S. G. Mgr l'Archevêque, espère-t-on, présidera lui-même à l'ouverture de cette vente de charité.

#### CHICOUTIMI

— Vendredi, le 15 août, a eu lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle chapelle du monastère du Bon-Conseil, à Chicoutemi.

Cette Congrégation religieuse, qui récemment prenait possession de l'hospice de Saint-Joseph de Lévis, doit ouvrir incessamment une nouvelle maison d'enseignement, cette fois à Saint-Thomas de Montmagny.

— Dimanche dernier, le 17, S. G. Mgr Labrecque bénissait la nouvelle fabrique de Pulpe d'Ouiatchouan, lac Saint-Jean, et aussi, à Roberval, l'orgue que l'on vient d'installer à l'église paroissiale.

du  
et  
les  
son  
tes  
d'er  
les  
for  
Cor  
C  
Fra  
foi  
les  
Egl  
bier  
fern  
pris  
leur  
gieu  
patr  
cher  
le co  
tes e  
pend  
gieu  
à la  
N  
mém  
phal  
breu  
cité  
parfu  
des d  
et ch

## Couvent de Jésus-Marie de Sillery

Un mois à peine s'est écoulé, depuis que la « *noce Jubilaire* » du vénéré M. l'abbé Audet nous conviait à la villa silleryenne; et voici qu'hier une autre fête nuptiale nous réunissait sous les voûtes dorées de son sanctuaire. Vingt-quatre jeunes filles sont venues à l'autel du bon Maître, consacrer leur vie à toutes les immolations, leur cœur à tous les dévouements. Treize d'entre elles ont revêtu l'habit simple et austère qui distingue les religieuses de Jésus-Marie; onze ont prononcé la solennelle formule des engagements qui les incorporent désormais à cette Congrégation éminemment missionnaire et éducatrice.

Comme il fait bon de songer que, pendant que la vieille France se dépare de la glorieuse auréole dont les siècles et sa foi l'avaient couronnée, le Canada, lui, recueille avec respect les perles qui tombent du front de sa mère pour en orner son Eglise et son histoire. Les Dames de Jésus-Marie plus que bien d'autres, en France, ont souffert et vont souffrir de l'infamante persécution qui les mène à l'exil, ou les menace de la prison. Après avoir été forcées à l'évacuation complète de leur maison-mère, riant et vénéré berceau de leur famille religieuse, elles ont dû fouler un sol qui n'était pas celui de leur patrie, s'abriter sous un ciel qui n'avait jamais vu leurs clochers ni leurs toits, et demander à l'étranger un asile où seul le cœur parle un langage qu'elles comprennent. — Que de tristes et radieuses réflexions se sont pressées dans les esprits hier, pendant que, témoins de la plus touchante des cérémonies religieuses, nos pensées allaient de Sillery à Fourvière, du Canada à la France.

Notre digne et bon Archevêque avait tenu à présider lui-même le virginal hyménée qui vient de donner une nouvelle phalange d'apôtres à la maison de Sillery... Un clergé nombreux et distingué occupait les stalles du chœur que l'électricité baignait dans ses étincellements... Parfums d'encens, parfums des fleurs, ondes mélodieuses de l'harmonie, richesse des décors, sereine attitude de la foule pieuse: tout cela priait et chantait, lorsque la parole émue du révérend Père Girard, de

la Compagnie de Jésus, vint faire vibrer nos âmes et consoler nos cœurs... L'éloquent et sympathique orateur a parlé comme parlent les princes de la parole, et prêché comme font ceux qui, après avoir fréquenté Loyola, sont devenus les fils de saint Ignace! Qu'il nous soit permis de louer bien humblement cette éloquence à la trempe vigoureuse, à la forme suave et riche. Grâce à elle, nous avons mieux compris les sublimes grandeurs de cette vie religieuse toute faite de sacrifices, de « vraie liberté » et de la plus « noble indépendance »... Il nous serait infiniment agréable de donner une idée plus exacte de cet incomparable discours, en le reproduisant, mais hélas! la modestie de celui qui l'a prononcé nous prive de cette jouissance, bien légitime pourtant.

Après avoir félicité les Dames de Sillery des constantes recrues que leur noviciat offre à l'apostolat et à l'éducation, qu'elles veuillent nous permettre de donner, ici, le nom de celles qui ont été les heureuses privilégiées du bon Sauveur.

Celles qui ont pris l'habit religieux sont: Mlle Noémi Bouvier, de Woonsocket, en religion Mère Marie de l'Enfant-Jésus; Mlle Anne-Marie d'Anjou, de Saint-Simon, en religion M. Marie du Saint-Sacrement; Mlle Alida Gendron, de Sainte-Anne de la Pocatière, en religion M. Marie-Emmanuel; Mlle Cédulie Paquin, de Saint-Didace, en religion M. Marie-Saint-Ulric; Mlle Mélanie Lajeunesse, de Woonsocket, en religion, Sr Saint-Séraphin; Mlle Mélanie Manseau, de Woonsocket, en religion Sr Saint-Didace; Mlle Sara Bédard, de Stoneham, en religion Sr Saint-Urbain; Mlle Clara Gagnon, de Québec, en religion Mère Sainte-Jude; Mlle Marie-Alice Pelletier, de Saint-Roch-des-Aulnaies, en religion M. Saint-Jacques; Mlle Joséphine Gauthier, de Saint-Raphaël, en religion M. Marie de la Charité; Mlle Rose-Délina Choquette, de Woonsocket, en religion, M. Sainte-Lucie; Mlle Amanda Coutu, de Woonsocket, en religion Sr Saint-Mathias; Mlle Bertha Coutu, en religion, Sr Sainte-Monique.

Celles qui ont prononcé leurs vœux sont: Mlle Clorinde Michaud, de Québec, en religion Mère Saint-Adrien; Mlle R.-A. Fortier, de Sainte-Hénédine, en religion M. Saint-Hilaire; Mlle E. Gauvin, de Saint-Epiphan, en religion M. Sainte-Epiphan; Mlle Voyer, de Manchester, en religion M.

Saint-Alexandre ; Mlle A. Brulotte, de Saint-Joseph, Lévis, en religion M. Marie de la Salette ; Mlle M. Bourget, de Saint-Joseph, Lévis, en religion M. Saint-Gabriel ; Mlle G. Bilodeau, de Rice Lake, Wis., en religion M. Marie de la Colombière ; Mlle L. Lessard, de Manchester, en religion M. Saint-Jean-Baptiste de la Salle ; Mlle E. Bégin, de Saint-Joseph Lévis, en religion M. Saint-Clément ; Mlle F. Beaudoin, de Saint-Gervais, en religion Sr Sainte-Praxède ; Mlle M. L. Lassalle, de Woonsocket, en religion Sr Sainte-Emérentienne.

A.

---

### Petites Notes

---

Nous regrettons vivement de ne pouvoir donner place, dans cette livraison, à un beau travail reçu de M. l'abbé J.-Ant. Huot, du séminaire de Québec, actuellement dans l'Ouest américain. Nous publierons sûrement cet article la semaine prochaine.

La convention des Institutrices s'est terminée samedi matin. Elle a été couronnée du plus grand succès, avec le concours réuni de S. G. Mgr l'Archevêque et de M. le surintendant de l'Instruction publique, qui ont assisté à toutes les séances et les ont présidées conjointement. A la suite de presque toutes les conférences, Mgr l'Archevêque prenait la parole pour les résumer et en signaler les points principaux, tout en donnant à leurs auteurs des éloges mérités. Ajoutons que la presse de tout le pays n'a pas manqué de signaler comme il convenait ce zèle et ce dévouement de Sa Grandeur pour la belle cause de l'Instruction publique.

De même, la presse de Québec a fait chaque jour de bons comptes rendus des conférences qui étaient données.

A part les trois conférences quotidiennes, il y avait le soir des conférences récréatives. Mgr Laflamme a donné la première, relative aux sciences d'observation, et a su captiver au plus haut degré l'attention de l'auditoire. Les autres soirs, M. l'abbé Corriveau, curé de Sainte-Pétronille a raconté son

pèlerinage en Terre-Sainte, avec projections lumineuses, dirigées par M. l'abbé El. Roy, du collège de Lévis.

Enfin, samedi matin, Mgr l'Archevêque célébra la messe « de communauté, » à laquelle il y eut communion générale des institutrices, et adressa une pieuse exhortation à l'assistance.

Durant la matinée, les institutrices présentèrent une touchante adresse de remerciements à Sa Grandeur et à M. le Surintendant, qui répondirent en termes délicats à ces beaux sentiments de gratitude.

Les journaux catholiques de France sont de ce temps-ci d'un intérêt particulier, remplis qu'ils sont de détails sur la façon noble et digne dont les populations, surtout en Bretagne, ont résisté à l'exécution des mesures du gouvernement contre les écoles catholiques. — Pourquoi donc nos journaux quotidiens ne reproduisent-ils pas beaucoup de ces récits, qui intéresseraient au plus haut degré leurs lecteurs ?

Sur ces faits de la persécution violente qui sévit en France, les lecteurs canadiens n'ont guère à lire que les courts renseignements transmis par le télégraphe — lesquels sont trop souvent sujets à caution.

### Les Frères Mineurs à Québec (1)

Québec, 14 juillet 1902.

En la fête de saint Bonaventure.

Au révérend Père Colomban, *Montréal*

Mon révérend Père,

Déjà, sur les hauteurs de notre Alverne se dresse notre humble couvent, il n'a pas eu de peine à atteindre sa modeste élévation, car comme un vrai couvent franciscain qu'il doit

(1) Nous reproduisons, de la livraison d'août de la *Revue du Tiers-Ordre*, cette lettre qui est d'un intérêt considérable, puisqu'elle contient l'histoire de la fondation, à Québec, d'un couvent de Frères Mineurs. R.É.D.

éti  
flu  
ca  
me  
un  
ter  
la  
Ca  
nir  
der  
Le  
la  
mil  
de  
bas  
I  
seig  
mer  
bier  
not  
on  
men  
choi  
cure  
ques  
prin  
seign  
être  
sur  
tion  
l'égl  
pend  
Il  
vous  
éme  
bait  
pierr  
l'hiv

être, il n'a point recherché la hauteur ni les dimensions superflues. Sa masse basse et grisâtre se voit de loin, il est vrai, à cause de sa position pittoresque sur le flanc du promontoire, mais son aspect digne et sévère annonce déjà que ce sera là une demeure de prière et d'étude.

Les travaux de construction ont commencé le lundi 9 septembre de l'année dernière 1901. Le 8, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, dans un pèlerinage à Notre-Dame du Cap, nous avons demandé à Marie, notre bonne Mère, de bénir les travaux et les ouvriers, de les préserver de tout accident fâcheux, de prendre l'œuvre sous sa maternelle protection. Le lendemain on était à l'ouvrage. C'est une loi générale de la nature comme de la grâce qu'on ne peut s'élever qu'en s'humiliant, tout d'abord il faut creuser les fondations avant que de bâtir les murailles. Les fondations furent creusées et les bases s'élevèrent.

Le 12 novembre, fête de notre glorieux saint Didace, Monseigneur l'Archevêque de Québec daignait bénir personnellement la pierre angulaire du nouveau couvent. Bien simple et bien modeste a été cette cérémonie qui pourtant marquait pour notre histoire au Canada une nouvelle date mémorable ; mais on dit que les grandes choses commencent toujours simplement : cela me console. Les invités étaient peu nombreux mais choisis. Près de M. le Syndic apostolique étaient M. Demers, curé de Saint-Jean, ainsi qu'un de ses vicaires, nos sympathiques voisins le révérend Père Désy, S. J., et M. l'abbé Rouleau, principal de l'Ecole normale, M. Laflamme, secrétaire de Monseigneur l'Archevêque, et les entrepreneurs. L'acte, qui devait être enfermé dans le creux de la pierre angulaire, était écrit sur parchemin et son texte en latin imitait l'ancienne inscription gravée sur plomb que l'on a trouvée dans les ruines de l'église des Récollets de Québec. Elle doit lui faire suite et pendant dans l'histoire franciscaine au Canada.

Il faisait ce jour-là un froid glacial, âpre était le vent, et vous le savez, mon révérend Père, nous ne sommes pas précisément à l'abri. Le soir même de ce jour et le lendemain tombait une neige épaisse. Il avait été grand temps de poser la pierre angulaire, car les travaux ne purent se continuer de l'hiver. De jour en jour, la neige vint tout ensevelir sous son

blanc manteau. Heureusement le printemps cette année a été hâtif, et de bonne heure on a pu reprendre l'œuvre interrompue. Dès le 7 avril, l'activité régnait sur le chantier; tout faisait prévoir la fin, bien avant le temps fixé, lorsque la malheureuse grève, cette triste invention des temps modernes, est venue faire planer de nouveau sur nos matériaux inertes la solitude et le morne silence. Les journaliers exigeaient une augmentation de salaire. Heureusement les difficultés ont été vite aplanies et après neuf jours de chômage le travail reprenait. Depuis ce temps, pierre sur pierre, le couvent des Saints-Stigmates s'est dessiné, aujourd'hui il est couvert et l'on travail maintenant à l'intérieur.

Saint Joseph a présidé à tout. Dès le premier jour on a apporté sa statue sur le théâtre des opérations et c'est lui qui, à son gré et un peu au nôtre, a fait la pluie et le beau temps — plutôt de la pluie que du beau temps, — ménageant toutes les susceptibilités et toutes les nécessités. Il est resté là comme un gardien vigilant et fidèle, il mérite toute l'expression de notre vive reconnaissance.

Vous ne sauriez croire comme cette partie du flanc de la côte Sainte-Geneviève a changé d'aspect depuis un an. Le couvent coupe brusquement l'immense prairie qui s'étalait autrefois avec tant d'ampleur. Si nue autrefois, elle est maintenant agrémentée d'un petit bois. Dans la vie de Notre Séraphique Père, dans les charmantes *Fioretti*, nous voyons que le Patriarche aimait à se retirer dans un bois solitaire, près du couvent, pour y méditer, y contempler Dieu, il faut que les enfants puissent imiter leur modèle et leur Père, aussi avons-nous fait une plantation, rien de compassé, de mesuré, d'aligné, nous avons voulu un petit coin de vraie nature. Variété dans les espèces : l'érable, le sapin, le bouleau, le saule, le frêne, le tremble sont là côte à côte, semés épars comme le bon Dieu les jette dans la forêt : ils n'ont maintenant qu'à pousser de profondes racines pour nous donner bientôt sous leurs branches de l'ombre et de la solitude. Nous devons notre petite forêt à la bienveillance des Hurons de la Jeune-Lorette qui nous ont permis de prendre dans leur réserve les plants nécessaires. Vous ne sauriez croire, mon révérend Père, comme cette attention des Hurons me touche et me réjouit. J'ai hâte de

voir ces arbres grands et touffus et de pouvoir contempler les fils des Récollets se promenant à l'ombre des arbres *lurons*. Il me semble que le vieux cap en tressaillira d'aise.

Je dois ajouter que les arbres nous ont été amenés de Lorette par quelques généreux citoyens de Saint-Ambroise. Vraiment, en donnant l'hospitalité à ces braves gens, en les invitant à s'asseoir à une table franciscaine où était servi le pain de la charité, il me semblait revivre les temps des anciens Récollets dont l'hospitalité si cordiale et si franche pratiquée envers les *habitants* était devenue légendaire.

Mais tout cela, bâtiment, bosquet, etc., n'est qu'une transformation matérielle, il manque encore la vie à cette masse, elle ne tardera pas à s'y épanouir; encore quelques semaines et le jeune essaim qui s'échappera de la ruche trop pleine de Montréal viendra peupler celle de Québec. Sûrement elle sera bientôt trop étroite.

En attendant nos chers étudiants, nous remercions nos dévoués bienfaiteurs qui ont contribué à l'érection du couvent destiné à les abriter. Tout n'est pas fait, tant s'en faut, mais nous remercions Dieu du travail accompli, nous confiant en sa divine Providence pour l'avenir comme nous l'avons fait pour le passé. Elle saura sans doute venir à notre aide dans les moments difficiles.

Très humblement à vous en Notre-Seigneur et Notre Séraphique Père.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.

---

### Nécrologie

---

M. l'abbé Isaïe Dozois, ancien curé de la Pointe-aux-Trembles, Montréal, décédé le 13 à l'Assomption, était membre de la Société d'une messe (section provinciale.)

C.-A. COLLET, ptre, *secrétaire*.

Archevêché de Québec, 15 août 1902.

Au Couvent des Franciscaines Missionnaires de Marie, Québec, est décédée, le 17 août, Sœur Maria-Angela, âgée de 32 ans, dans sa 15<sup>e</sup> année de religion.

Les funérailles ont eu lieu le mardi, 19 août.

R. I. P.

## Bibliographie

ANNUAIRE DU COLLÈGE DE LÉVIS, 1901-02. Cette maison célébrera, à la fin de la prochaine année scolaire, le cinquantenaire de son existence, marquée par de si merveilleux développements

— ANNUAIRE DU SÉMINAIRE DE CHICOUTIMI, 1901-02. La chronique de l'année scolaire 1882-83, que l'on donne dans cette belle brochure, est particulièrement intéressante.

— L'ANNÉE CHRÉTIENNE ou Conseils aux femmes du monde pour bien sanctifier l'année. 1 vol. in-12 de VIII-386 pages. Prix broché : 2 f. 50 ; relié toile, 3 f. 30. « Ancienne Maison Douniol, 28, rue de Tournon, Paris. » chez Garneau, Pruneau Kirouack, libraire, à Québec.

Cet ouvrage peut être regardé comme le testament de l'auteur des *Avis spirituels*. Il ne voit le jour que longtemps après sa mort, mais il a été le premier dans l'ordre de conception et d'exécution. Comme il s'agissait de conseils aux femmes du monde, de problèmes complexes, toujours délicats, il convenait de manier discrètement la plume et de pratiquer l'aphorisme du poète :

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage  
Polissez-le sans cesse, et souvent effacez.

Ce petit livre offre la quintessence de la direction qui peut être donnée à une âme retenue et vivant dans le monde. Rien d'exagéré, une exacte mesure en tout, qu'il s'agisse des devoirs de société, des pratiques religieuses, des sacrements, etc. Même sûreté de doctrine que dans les *Avis spirituels*, avec je ne sais quelle expérience plus consommée des voies de Dieu. L'auteur a vécu son livre en l'écrivant ; nous la surprenons dans l'exercice journalier de ses devoirs et la suivons pas à pas à la suite de Notre-Seigneur. Nous comprenons qu'elle ait exprimé le désir que son livre, le préféré de son cœur, celui qu'elle avait rédigé avec un amour de complaisance, ne parût qu'après sa mort. Sa volonté a été respectée. Mais le temps est venu d'ajouter un nouveau fleuron à la couronne mystique de l'auteur et de déposer l'*Année chrétienne* dans l'écrin déjà si riche de ses œuvres.

Les *Femmes du monde* qu'elles a eues uniquement en vue lui sauront gré de cette dernière attention. Puissent-elles apprendre de cette sainte âme à bien vivre pour mourir comme elle en prédestinées !

Mgr LE MONNIER.